

Attestation de diagnostic et des limitations fonctionnelles associées pour les étudiants au niveau post-secondaire au Québec - Attribution des aides technologiques - document proposé -

Attribution des aides technologiques au post-secondaire

Au Québec, chaque établissement post-secondaire (cégep, collège privé et université) reçoit son propre budget pour répondre aux besoins individuels et collectifs des étudiants en situation de handicap, incluant l'accès aux aides technologiques. Il relève de la responsabilité de l'étudiant de se procurer un ordinateur. En fonction des besoins de l'étudiant en lien avec son handicap, l'établissement pourra prêter les différents outils technologiques (logiciels, matériels adaptés, applications, etc.) pour soutenir les apprentissages de ce dernier.

Obtention des services

L'étudiant qui présente une déficience reconnue qui désire obtenir des services spécialisés ou l'étudiant qui présente une situation de handicap attestée par un professionnel reconnu et qui désire obtenir des services spécialisés ou des accommodements nécessaires pour poursuivre ses études doit **s'adresser à son établissement d'enseignement** et rencontrer la personne responsable de l'intégration des étudiantes et étudiants en situation de handicap pour recevoir des services.

Idéalement, en amont de cette démarche, l'étudiant doit obtenir une **attestation de son diagnostic** par son médecin ou une évaluation diagnostique effectuée par un professionnel habilité et reconnu au Québec, précisant, en autant que possible les symptômes associés à la condition diagnostiquée et les impacts (limitations fonctionnelles) de ceux-ci dans sa vie académique.

Afin de cibler les impacts et stratégies pertinentes des problématiques entraînant des difficultés d'attention ou de l'hyperactivité, l'étudiant peut compléter le document **Questionnaire sur les Impacts Académiques et Stratégies Adaptatives pour les étudiants avec TDAH (QIASA)**, disponible à cliniquefocus.com, section Portfolio et TRUCS-école.

Certains établissements post-secondaires proposent un document spécifique d'attestation médicale. Le professionnel peut utiliser le format de son choix, en autant qu'il précise le diagnostic et ses impacts dans la vie académique de l'étudiant. Le **Document d'attestation de diagnostic et des limitations fonctionnelles associées** ci-joint peut servir à cet effet.

NOTE : Le *Certificat médical – Déficiences fonctionnelles majeures et autres déficiences reconnues (1015)*. **n'est PAS requis** pour obtenir l'accès aux services adaptés en lien avec le TDAH. Il doit être complété pour obtenir un soutien financier pour l'accès à un transport ou un logement adapté, ou dans le cas où la personne en situation de handicap doit attester qu'elle est dans l'impossibilité de faire ses études à temps plein en raison de sa condition pour conserver le statut d'étudiant à temps plein.

Pour plus d'information :

<http://www.mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/tous-les-programmes/programme-dallocation-pour-des-besoins-particuliers-volet-adultes/>



CLINIQUE FOCUS

cliniquefocus.com / attentiondeficit-info.com

Développé par Clinique FOCUS sous la supervision de Dre. Annick Vincent, avec la collaboration de Mme Hélène Savard, Centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI) de l'est et de l'ouest du Québec
Révision septembre 2020

Tous droits réservés. Permission de reproduire ce document pour des fins non commerciales seulement.

Document d'attestation de diagnostic et des limitations fonctionnelles associées

DÉMARCHE : Faire compléter ce document par le professionnel qui peut attester du diagnostic et des limitations associées. Présenter ce document complété aux Services adaptés. À l'aide de ces informations, le conseiller sera à même de déterminer s'il y a des accommodements qui répondent aux besoins de l'étudiant considérant les impacts du diagnostic, les facteurs personnels et environnementaux ainsi que le programme d'étude choisi.

PRÉNOM et NOM de l'étudiant(e)

DATE DE NAISSANCE (JJMMAAA)

DIAGNOSTIC et LIMITATIONS FONCTIONNELLES :

DIAGNOSTIC PRINCIPAL

DATE du DIAGNOSTIC

Degré de sévérité: léger modéré sévère N/A Cette condition est : temporaire permanente

Autres problématiques identifiées ayant des impacts dans la vie académique de l'étudiant(e)

Médicaments (en cours) entraînant des effets secondaires pouvant nuire aux apprentissages de l'étudiant(e)

La condition de la personne nécessite des **mesures d'aide à l'apprentissage et à l'intégration** Non Oui

La condition de la personne rend **impossible la poursuite d'études à plus de 20h/mois soit 4-5h/semaine** Non Oui

Limitations fonctionnelles identifiées au niveau des capacités suivantes (cocher) :

<input type="checkbox"/>	attention/concentration	<input type="checkbox"/>	communication	<input type="checkbox"/>	fonctions visuo-spatiales
<input type="checkbox"/>	organisation	<input type="checkbox"/>	langage oral	<input type="checkbox"/>	perceptions sensorielles
<input type="checkbox"/>	planification	<input type="checkbox"/>	langage écrit	<input type="checkbox"/>	mobilité
<input type="checkbox"/>	inhibition	<input type="checkbox"/>	contrôle de l'anxiété	<input type="checkbox"/>	motricité fine et globale
<input type="checkbox"/>	flexibilité mentale	<input type="checkbox"/>	relations interpersonnelles	<input type="checkbox"/>	jugement
<input type="checkbox"/>	mémoire	<input type="checkbox"/>	gestion des émotions	<input type="checkbox"/>	autocritique
<input type="checkbox"/>	fatigabilité	<input type="checkbox"/>	traitement de l'information	<input type="checkbox"/>	Autre (préciser) :

IDENTITÉ et SIGNATURE du professionnel

PRÉNOM ET NOM

PROFESSION

NUMÉRO DU PERMIS D'EXERCICE

ADRESSE DU CABINET

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR

SIGNATURE

DATE (JJMMAAA)



CLINIQUE FOCUS

cliniquefocus.com / attentiondeficit-info.com

Développé par Clinique FOCUS sous la supervision de Dre. Annick Vincent, avec la collaboration de Mme Hélène Savard, Centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI) de l'est et de l'ouest du Québec
Révision septembre 2020

Tous droits réservés. Permission de reproduire ce document pour des fins non commerciales seulement.